2020-048

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Bas-Rhin
MAIRIE
DE
ROSENWILLER
67560

Tél.: 03 88 50 41 66
Fax : 09 70 06 87 93

E-mail : mairie.rosenwiller@wanadoo.fr

Rosenwiller, le 6 juillet 2020

CONVOCATION

POUR

LE CONSEIL MUNICIPAL

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la
SALLE COMMUNAL SWISSER

Le vendredi 10 juillet 2020 à 20h00

et vous prie de bien vouloir y assister.

ORDRE DU JOUR :

1. Adoption du compte rendu du la séance du 11 juin 2020
2. Election sénatoriale : Désignation des délégués et de leurs suppléants
3. Mission géomètre pour le lotissement communal
4. Demande de subventions à la Région et au Conseil Départemental pour la pose de survitrage sur les vitraux de la nef de l'église
5. Subvention exceptionnelle à l'ASCR pour l'édition d'un livre
6. Mise en place d'un tarif pour utilisation de véhicule communaux
7. Infos
8. Divers

Le Maire
Philippe WANTZ

MAIRIE DE ROSENWILLER (Bas-Rhin)

Département
Bas-Rhin

COMMUNE DE ROSENWILLER

Arrondissement
MOLSHEIM

Compte-rendu
du Conseil Municipal

Séance du 10 juillet 2020

Nombre de Conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 14

Sous la Présidence de M. WANTZ Philippe, Maire

Membres présents : BARABINOT Dominique, EINHART Nicolas, FISCHER-STEGER Anne, GRAFF Claude, HUCK Claudine, HUCK Fernande, HUCK Jean-Georges, MARGUIN Stéphane, MEYER Christine, MEYER Eric, MODRY Nathalie, WANTZ Anne-Cécile, ZASOVA FRIEDERICH Biljana
Membres excusés : OFFENBURGER Yves (donne procuration à MEYER Eric)

Le secrétaire de séance ayant été désigné en la personne de Madame HUCK Claudine, le quorum étant atteint ; le Maire remercie par avance l'ensemble des membres présents pour leur participation à cette réunion. Il propose de rajouter un point à l'ordre du jour en complément de la délibération du 11/06 « échange MEYNIER /COMMUNE DE ROSENWILLER ».
Ouverture de la séance : 20h00

1 APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE

Le Maire soumet aux voix le procès-verbal de la séance du 11 juin pour approbation. Le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents sans observations, ni modifications.

2 DESIGNATION DES DELEGUES EN VUE DE L'ELECTION SENATORIALE

Le Maire explique que les élections sénatoriales se dérouleront à Strasbourg le dimanche 27 septembre. Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect. Le collège électoral est constitué de l'ensemble des conseillers départementaux, des Conseillers régionaux élus dans le département, des députés, des sénateurs et des délégués des Conseils municipaux. Pour Rosenwiller, il s'agit de désigner les 6 membres du Conseil Municipal (3 délégués et 3 suppléants) qui seront chargé de procéder à l'élection des sénateurs.
Le vote est obligatoire pour les grands électeurs. Si un grand électeur ne peut pas voter pour un motif légitime, il est remplacé par un autre grand électeur (d'où l'intérêt de désigner des

suppléants). Si la non-participation au scrutin n'est pas justifiée, le grand électeur encourt une amende de 100 euros.
Le Maire ouvre la séance et désigne Madame HUCK Claudine en qualité de secrétaire de séance. Le Maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil et a dénombré 14 conseillers présents et 1 conseiller représenté.
Le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend les 2 conseillers municipaux les plus âgés et les 2 conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin à savoir, Monsieur HUCK Jean-Georges, Madame HUCK Fernande, Madame WANTZ Anne-Cécile et Monsieur MEYER Eric.
Le Maire a ensuite invité le Conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs, élus séparément, sans débat, au scrutin secret.
Sont élus délégués avec 15 suffrages obtenus : Madame HUCK Claudine, Monsieur GRAFF Claude, Monsieur WANTZ Philippe
Sont élus suppléants avec 15 suffrages obtenus : Monsieur EINHART Nicolas, Madame FRIEDERICH ZASOVA Biljana, Monsieur MARGUIN Stéphane.

3 MISSION GEOMETRE POUR LE LOTISSEMENT

Le Maire informe qu'il est nécessaire de procéder à des relevés topographiques complémentaires sur l'emprise du lotissement communal.
Les objectifs poursuivis sont :

- Préciser les volumes à extraire pour les pièces du marché de l'appel d'offre
- Etablir les relevés parcellaires
- Borner la voirie
- PV d'arpentage

Trois devis ont été réceptionnés. Les élus optent pour le moins disant. Ces frais seront pris en charge par le budget lotissement.

Point 3 : MISSION GEOMETRE / LOTISSEMENT COMMUNAL

VU la création du lotissement communal au lieudit FLACHSBERG

VU la nécessité de faire appel à un géomètre pour notamment la réalisation des relevés topographiques, le bornage et l'arpentage

VU les différentes propositions reçues

Entendu les explications du Maire, Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

- CONFIE les travaux de mission géomètre pour le lotissement communal au Cabinet CLAUDE ANDRES pour un montant de 11 000 € HT
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents à intervenir.

4 DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LA POSE DE SURVITRAGES SUR LES VITRAUX NON CLASSES DE LA NEF

Le Maire rappelle aux conseillers que des délibérations ont été prises lors de la séance du 28 février pour demander une subvention au Département et à la Région pour les travaux de peinture et de restauration des statues et du chemin de croix.

Le marché pour les travaux de rénovation de la nef de l'église a été mis en ligne le 24 juin pour une réception des offres au 17 juillet. Il est constitué de 3 lots : 1) peintures intérieures 2) restauration des statues et du chemin de croix et 3) pose de survitrage sur les vitraux de la nef.

Le Maire explique que le Conseil de Fabrique a souhaité rajouter le lot 3) pour protéger les vitraux non classés. On estime ce coût à environ 50 000 €. En fonction des réponses obtenues il sera donné suite ou non à ce lot. Il convient cependant de prendre une nouvelle délibération pour solliciter des subventions supplémentaires.

Le Maire présente le nouveau plan de financement. A savoir que le Département nous subventionnerait à hauteur du taux modulé, soit 38 % et la Région à hauteur de 20 %. La DRAC ne subventionnera pas l'opération car ces vitaux ne sont pas classés. La différence serait partagée entre la Commune et le Conseil de Fabrique.

Idéalement, les travaux devraient être réalisés en octobre/novembre 2020

Point 4-1 : EGLISE NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION TRAVAUX DE RENOVATION INTERIEURE

- Demande de subvention à la REGION GRAND EST -

VU le projet de pose de survitrage sur les vitraux non classés de la nef de l'Eglise Notre Dame de l'Assomption en vue de diminuer les déperditions thermiques

VU la consultation menée en collaboration avec le Conseil de Fabrique

VU le plan de financement prévisionnel de l'opération

Entendu les explications de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- CONFIE la pose de survitrage sur les vitraux de l'Eglise Notre Dame de l'Assomption à une entreprise qualifiée pour un montant maximum de 50 000 €
- APPROUVE l'exécution et le financement du projet de restauration présenté
- SOLLICITE la Région Grand Est pour le subventionnement de l'opération
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant au projet concerné

Point 4-2 : EGLISE NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION TRAVAUX DE RENOVATION INTERIEURE

- Demande de subvention au Conseil Départemental-

VU le projet de pose de survitrage sur les vitraux non classés de la nef de l'Eglise Notre Dame de l'Assomption en vue de diminuer les déperditions thermiques

VU la consultation menée en collaboration avec le Conseil de Fabrique

VU le plan de financement prévisionnel de l'opération

Entendu les explications de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- CONFIE la pose de survitrage sur les vitraux de l'Eglise Notre Dame de l'Assomption à une entreprise qualifiée pour un montant maximum de 50 000 €
- APPROUVE l'exécution et le financement du projet de restauration présenté
- SOLLICITE le Conseil Départemental pour le subventionnement de l'opération
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant au projet concerné

5 SUBVENTION A L'ASCR (Association Sportive et Culturelle de Rosenwiller)

Jean-Georges HUCK, présente le courrier du Président du l'ASCR qui sollicite la commune pour une subvention dans le cadre de la réalisation d'un ouvrage sur la présence juive à Rosenwiller au fil des siècles. Cet ouvrage de 90 pages retrace les recherches de l'exposition sur la mémoire juive présentée en octobre 2019 dans la salle communale. Engagé dans le projet aux côtés d'Isabelle DUFFNER, Hubert JOST, Alphonse TROESTLER et Claude GRAFF, Jean-Georges HUCK invite les conseillers à assister à la présentation du livre qui aura lieu le dimanche 6 septembre à 15h à la salle Swisser.

L'équipe, passionnée de généalogie, d'histoire et de patrimoine a fait appel à un imprimeur-graphiste pour l'édition de l'ouvrage. Le devis s'élève à 7000 € pour 300 exemplaires.

Le livre sera mis en vente en Mairie, à l'Office de Tourisme de Rosheim, à la maison de la Presse et dans diverses librairies au prix de 20 €.

Le projet est chapeauté par l'ASCR afin d'obtenir le maximum de subventions (Département, Région, Les Amis de Rosheim, Le Consistoire Israélite, la Commune de Rosenwiller...)

Point 5 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'A.S.C.R.

Vu la demande du Président de l'ASCR qui sollicite la Commune pour participer au financement d'un livre sur la Mémoire Juive à Rosenwiller

Vu le coût du livre estimé à 7 000 €

Vu le plan de financement prévisionnel de l'opération

Entendu les explications de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **OCTROIE** une subvention exceptionnelle à l'ASCR pour la réalisation d'un livre sur la Mémoire Juive à Rosenwiller d'un montant de 1 000 € (mille euros)
- **OUVRE** les crédits sur le compte 6574 du budget primitif

D'autre part, des travaux de restauration sont en cours au Cimetière Israélite pour réparer des tombes.
Jean-Georges HUCK informe qu'à la demande du Consistoire Israélite, une ronde régulière et hebdomadaire menée par 4 « veilleurs de mémoires » a été mise en place pour veiller sur le cimetière.

6 MISE EN PLACE D'UN TARIF POUR L'UTILISATION DE VEHICULES COMMUNAUX

À la suite d'un dépôt sauvage découvert sur la colline du Berg le 2 juillet, nos agents communaux ont évacué 120 kg de détritus. Les faits ont été constatés par la Police Intercommunale qui va faire un constat de gendarmerie au Procureur qui sanctionnera les responsables d'une amende de 1 500 €.
Mais afin de pouvoir facturer l'infraction, il est nécessaire de fixer les tarifs d'intervention du personnel et du matériel.

Point 4 : TARIF D'INTERVENTION DU SERVICE TECHNIQUE DE LA COMMUNE DE ROSENWILLER

Vu la délibération du 2 mars 2012 fixant le coût de la mise à disposition d'un agent communal

CONSIDERANT la nécessité de compléter les tarifs d'intervention

Entendu les explications de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **FIXE** les tarifs d'intervention du service technique de la Commune de Rosenwiller comme suit :
  - PERSONNEL : agent : 30€ TTC de l'heure
  - MATERIEL :
    - Tracteur : 30 € de l'heure
    - Camionnette : 15 € de l'heure

7 ECHANGES DE PARCELLES

Le Maire explique que, pour pouvoir procéder à la transaction, le notaire nous demande de compléter la délibération prise le 11 juin en indiquant que l'échange est consenti à l'euro symbolique.

Point 7 : ECHANGE DE PARCELLES MEYNIER STEPHANIE /COMMUNE DE ROSENWILLER

VU la délibération du 11 juin 2020

CONSIDERANT qu'il s'agit d'un échange portant sur des parcelles de voiries d'une très faible contenance, les échangistes évaluent chacun des BIENS échangés à la même somme de un euro symbolique (1,00 €)

Après avoir entendu les explications fournies par Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**

- DECIDE de procéder à l'échange, moyennant l'euro symbolique de part et d'autre

8 INFORMATIONS

- **Compte-rendu de la réunion du conseil d'école**, organisé en Visio conférence par Danièle HATT (25/06), *commenté par Stéphane MARGUIN, Nathalie MODRY et Biljana ZASOVA-FRIEDERICH*
  - Bilan de la période de confinement :
    Les trois classes ont poursuivi le travail à distance : Seuls quelques élèves n'ont pas renvoyé régulièrement le travail. Depuis la réouverture obligatoire de toutes les écoles avec l'allègement du protocole sanitaire : en maternelle : 19 élèves sur 23 ; en C2 : 16 élèves sur 21 ; 15 élèves sur 16 en CM
    Des bilans sont faits sur le travail effectué pendant le confinement.
  - Effectifs et composition des classes :
    PS :21; CP:5 ; CE1:5 ; CE2:9; CM1:10 ; CM2:6; soit 56 élèves
    Une commande groupée a été proposée
  - Opérations nationales :
  - distribution des livres (CM2) et d'agendas (CM1/ et CM2)
  - vacances apprenantes : nombreux stages de remise à niveaux
  - Bilans :
  - Bilan du projet d'école : les 2 premiers axes ont été travaillés mais n'ont pas pu aboutir ;
    1) Savoir écouter pour mieux réussir : (débats, jeux d'écoute, prise de parole, reformulation à l'oral...)
    2) Savoir être élève et la raison d'être élève (accepter tous les élèves, respecter les autres, mise en place de règles, gérer ses émotions, avoir sa place dans la classe...)
    3) Mieux communiquer à l'oral comme à l'écrit : enrichir le vocabulaire, développer la

production écrite, effectuer des échanges, rédaction du texte de la kermesse qui servira également à la nuit du polar. Le travail sur le vocabulaire a été continué même pendant le confinement ; les élèves de CM avaient présenté le début de l'histoire qui devait être notre trame pour la kermesse. Cette histoire s'est arrêtée nette : peut-être sera-t-elle reprise l'année prochaine.

- Bilan des exercices de sécurité : exercice incendie a été fait ainsi que 2 exercices du PPMS : pour les plus grands : 1 exercice Attentat/intrusion puis inondation ; pour les plus jeunes de maternelle, Séisme et inondation.
- Bilan financier : seuls les nouveaux arrivants paieront la cotisation de 20€.

- Rentrée 2020 : le 1er septembre
  Il se peut très fortement que la rentrée de septembre soit comme celle du 22 juin : espacement, masques, protocole sanitaire
- Equipe pédagogique : Mme Menrath qui a demandé à se rapprocher de son domicile, sera remplacée par Mme Fellague. Mme Lacan part à La Broque. Mme Edenhoffer continuera à travailler à 80 % mais nous ne savons pas encore avec qui.

- Points supplémentaires :
- le périscolaire du soir ne sera pas reconduit l'année prochaine : trop peu d'élèves pour un coût élevé, sauf s'il devait avoir des demandes extraordinaires.
- Installation d'un système de climatisation dans la classe des CM (classe sous les toits). Mme Edenhoffer a demandé s'il était envisageable également d'installer une clim dans sa classe.

- Remerciements :
- à Mme HUCK Annick, par les enseignantes, les parents d'élèves et l'équipe municipale, d'avoir été présente depuis le 11 mai pour l'accueil des enfants, le lien entre les enseignantes et les élèves, la désinfection avec Véronique, et la gestion des photocopies.
- aux enseignants présents pendant cette période de réouverture, Mme LACAN Camille, Mme MAZOUE Louise et M. CHAUMONT Stéphane, et grâce à qui les élèves ont pu retrouver le chemin de l'école.

❖ **Compte-rendu commission cadre de vie** (29/06), *commenté par Jean-Georges HUCK*
Lors de cette première réunion de prise de contact avec les nouveaux élus, les membres de la commission ont émis les idées suivantes :

- Définir les zones à fauche tardive pour protection des faunes et flores protégées
- Sensibilisation sur la nuisance des brûlis et sur l'utilité des haies et bosquets
- Jumelage
- Rencontre avec l'association Alsace/Etats-Unis
- Cartographier les anciens sentiers
- Création d'un petit marché

- Le passage du jury pour le concours des maisons fleuries est fixé au **samedi 25 juillet** à 9h00.
- Un technicien fleurissement passera le **jeudi 30 juillet** à 14h15 pour conseils en vue de la candidature pour la 2ème fleur.
- La journée citoyenne est fixée au **samedi 5 décembre** pour plantation arbres fruitiers et haies.
- Création d'un verger commun : une quarantaine d'arbres fruitiers ainsi que des haies (en collaboration avec Haies Voves d'Alsace) seront plantés pour le compte de la commune. La

récolte sera ouverte aux habitants de Rosenwiller L'entretien des plantations reste à définir.

- **Compte-rendu commission communication** (02/07), *commenté par Claudine HUCK*
  Les membres de la commission ont émis les idées suivantes :
  - Projet d'identification du Kangoo au nom de la commune
  - Site internet : un système de « veille » s'avère nécessaire pour nous assurer que les informations publiées restent d'actualité. Chaque commission se répartirait la « veille » des informations la concernant. En complément, il faudrait pouvoir insérer en page d'accueil informe sur les dernières mises à jour et rajouter une Foire Aux Questions.
  - Panneau lumineux : Les avis sont unanimes sur l'utilité de ce panneau qui permet de transmettre les informations rapidement. La question de sa localisation a été soulevée.
  - Bulletin communal : La commission a fait le point sur les informations à publier dans le bulletin à paraitre fin juillet. Elle propose aussi d'intégrer une page consacrée à l'environnement (sensibilisation, conseils ...) dans chaque numéro. Une réflexion sera menée concernant une nouvelle charte graphique du bulletin communal

- **Compte-rendu réunion foodtruck** (10/07), *commenté par Claudine HUCK*
  Les adjoints ont rencontré Pauline, une jeune femme très motivée, qui installera son foodtruck en haut du village tous les 15 jours, les jeudis de 18h à 21h. Elle débutera le jeudi le 23 juillet et mettra en vente des produits locaux, bio, fait maison et de saison sans faire de concurrence aux commerces locaux.

- **Compte-rendu réunion marquage stationnement**
  Un marquage provisoire a été réalisé avec la police intercommunale. Des emplacements regroupés pouvant comprendre jusqu'à 4 places de stationnement ont été délimités. Le marquage définitif sera affiné en fonction du retour des usagers.
  Le Maire invite les conseillers à visualiser le plan de la rue principale qui a été matérialisé avec les passages piétons et le stationnement des voitures.
  Une fois la signalisation en place et après une période pédagogique, la police intercommunale sera à même de verbaliser les infractions.

- **Dégâts de sangliers** : Arrêté du 30 juin 2020 fixant le sanglier comme espèce susceptible d'occasionner des dégâts (ESOD), *commenté par Eric MEYER*
  Cet arrêté est la cause des dégâts importants que les sangliers occasionnent dans les cultures. La période d'ouverture de la chasse qui s'effectue normalement du 01/06/2020 au 01/02/2021, est prolongée jusqu'au 31/03/2021. Eric MEYER précise :

  <u>Tir de nuit des sangliers</u>

  Des actions de tir de nuit pourront être exercées sur les cultures en dehors des bois jusqu'au 01/02/2021. Ces actions se dérouleront à une distance minimum de 200m des habitations, dans le strict respect des règles de sécurité.

  <u>Tir des corbeaux</u>

  Pour limiter les dégâts agricoles également occasionnés par les corbeaux et les corneilles, les gardes chasses et les personnes mandatées peuvent détruire par tir ces espèces jusqu'au 31 juillet 2020. L'ouverture générale se fera le 23/08/2020.

- **Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs.** Le Maire nomme les personnes (délégués et suppléants) qui ont été désignées par la Direction

Régionale des Finances Publiques pour constituer la CCID. Ces personnes seront averties individuellement par courrier.

❖ **Compte-rendu travaux** :

- Extension place de l'église : L'Etat nous octroie 50 000 € au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR). Les subventions représentent 69 % de la dépense. Reste 101 020 € à la charge de la Commune.
  L'étude de sol dans la propriété de la future extension a été réalisée. L'entreprise a effectué des carottages jusqu'à 6m de profondeur. Nous sommes en attente du compte-rendu technique.

- L'aire de retournement pour le camion poubelle a été réalisée, ainsi que l'aménagement de l'espace pour les conteneurs enterrés qui pourra contenir jusqu'à 7 tonnes de verre.

- Les bénévoles de la section patrimoine continuent l'aménagement du Laegerbrunnen. Mise en place de barrières, de signalétique. Ils prévoient ensuite la réhabilitation de l'auge au niveau de l'ancien presbytère.

9 DIVERS

- ***Urbanisme :***

DECLARATIONS PREALABLES en cours

DP 067 410 20 R0011 ANDLAUER Jean-Claude	Ravalement de façades	En cours
DP 067 410 20 R0012 DUFFNER Philippe	Modification abri bois	En cours
DP 067 410 20 R0013 DUFFNER Philippe	Modification entrée (marquise, sas)	En cours

- ***Prochaines dates :***
  - Samedi 25 juillet (matin) : passage commission fleurissement
  - Lundi 31 août à 18 h : réunion lotissement aux membres du Conseil Municipal
  - Dimanche 6 septembre à 15h salle Swisser : présentation livre sur la Mémoire juive à Rosenwiller
  - Jeudi 17 septembre à 20h : prochain Conseil Municipal
  - Dimanche 20 septembre : journée récréative Conseil Municipal

Fin de la séance : 22h45.